

Modèle d'extrait de règlement pour loterie avec obligation d'achat et tirage au sort

Jeu organisé par la société MARS PF FRANCE du 1/08/2019 au 31/12/2019 dans les magasins participants de France métropolitaine (Corse comprise) et sur le site Internet accessible à l'URL suivante : www.nutropetfood.fr (ci-après « le Site ») ouvert aux personnes majeures résidant en France métropolitaine (Corse comprise).

Lots mis en jeu :

- 1 an de croquettes Nutro. Feed Clean™ pour chien parmi les 3 gammes Wild Frontier™, Limited Ingredients et Grain Free, sur la base d'un chien de 20kg avec une quantité journalière de croquettes de 250g.
Soit un maximum de 91,25 kg ou de 764 € sur la base du PMC (prix marketing conseillé) de la gamme Nutro™ Wild Frontier™.
Le gagnant pourra néanmoins faire le choix des références en fonction de l'âge, de la taille du chien et de la gamme dans les limites maximum citées.

Le don de croquettes sera fait par l'intermédiaire d'un magasin partenaire dans la limite de 91,25kg.

Valeur commerciale unitaire = 764€ sur la base de 10 sacs de 10kg Nutro™ Wild Frontier™ (PMC de 74,9€) + un sac de 1,5kg (PMC de 14,99€)

Ce lot sera mis en jeu 4 fois entre août et décembre avec 28 gagnants potentiels.

- 1 an de croquettes Nutro. Feed Clean™ pour chat parmi les 2 gammes Wild Frontier™ et Grain Free, sur la base d'un chat de 4kg avec une quantité journalière de croquettes de 50g.
Soit un maximum de 18,25 kg ou de 189 € sur la base du PMC (prix marketing conseillé) de la gamme Nutro™ Wild Frontier™.
Le gagnant pourra néanmoins faire le choix des références en fonction de l'âge, de la stérilisation ou non du chat et de la gamme dans les limites maximum citées.

Le don de croquettes sera fait par l'intermédiaire d'un magasin partenaire dans la limite de 18,25kg.

Valeur commerciale unitaire = 189€ sur la base de 4 sacs de 4kg (PMC de 38,5€) + 2 sac de 1,5kg (PMC de 17,5€)

Ce lot sera mis en jeu 4 fois entre août et décembre avec 28 gagnants potentiels.

Pour participer au tirage au sort qui aura lieu le 13/09/2019, le 12/11/2019, le 12/12/2019 et le 13/01/2020, achetez un paquet de Nutro. Feed Clean.™ (toutes les références sont valables) en magasin ou sur un site de vente en ligne entre le 1^{er} août 2019 et le 31 décembre 2019, téléchargez la preuve d'achat sur le site internet www.nutropetfood.fr, complétez sur le site internet www.nutropetfood.fr le formulaire en indiquant les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, adresse électronique) et le code EAN du produit acheté.

La date de participation du consommateur au tirage au sort sur le site www.nutropetfood.fr engendre sa participation au tirage au sort sur le même mois. Par exemple, si le consommateur participe au tirage au sort sur le site en août, sa participation au tirage au sort sera prise en compte uniquement pour le mois d'août.

Exception pour les mois de septembre/octobre: les consommateurs ont 2 mois consécutifs pour s'inscrire et 1 seul tirage au sort aura lieu à la fin de ces 2 mois.

Règlement complet déposé auprès de SCP NICOLAS SIBENALER BECK – Huissiers de Justice associés
25 RUE HOCHÉ
91263 JUVISY SUR ORGE Cedex

Le règlement est consultable gratuitement et imprimable à tout moment sur le Site.

Modèle d'extrait de règlement pour loterie avec obligation d'achat et tirage au sort

Les informations collectées sont enregistrées par Mars PF France et destinées à notre prestataire Sogec Gestion pour la gestion de l'opération. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement + 6 mois.

Si vous avez consenti à recevoir des informations de la société MARS PF FRANCE, vos données seront conservées au sein de l'Union Européenne et utilisées par les services marketing, consommateurs, digital pour une durée de 6 mois.

Conformément à la Règlementation Européenne des Données Personnelles du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit de rétractation, d'un droit de suppression partiel ou intégral, de portabilité concernant les données personnelles qui vous concernent, vous pouvez exercer vos droits à MARS PF FRANCE – Service Consommateurs – Boulevard des Chenêts – CS20001 - 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL.

Les participants autorisent Sogec Gestion à procéder à toutes vérifications concernant leur identité, leur domicile ou leur achat. Toute indication fautive ou erronée entraîne l'invalidation immédiate de la demande. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le Service Consommateurs chez Mars PF France – Boulevard des Chenêts – CS2001 – 45550 SAINT DENIS DE L'HOTEL ou le service-consommateur@sogec-marketing.fr.